



**ARRETE N° 2024\_0270**

**ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DU VIEUX BOURG**

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de branchement EP à réaliser par l'entreprise MERLIN TP domiciliée 415 rue des Merisiers 45700 Pannes représentée par Monsieur Nicolas GALLET dans la rue du Vieux Bourg,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de régler la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

**ARRETONS**

**Article 1** : A compter du 21 mai 2024, et jusqu'au 31 mai 2024, le stationnement sera interdit et la circulation réglementée (alternance par feux tricolores) au 83 rue du Vieux Bourg.

**Article 2** : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

**Article 3** : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

**Article 4** : L'entreprise MERLIN TP est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

**Article 5** : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise MERLIN TP, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Mme la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise MERLIN TP, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 06/05/2024

  
Le Maire,  
Denise SERRANO

Date d'affichage : 06/05/2024

DEPARTEMENT DU LOIRET

Formulaire à transmettre  
aux Services Techniques  
de la commune de VILLEMANDEUR

ENTREPRISE :

MERLIN TP  
415 Rue des Merisiers  
45700 PANNES  
Responsable du chantier :  
GALLET Nicolas , conducteur de travaux 06 14 69 97 00  
Philippe MITTEAU , chef d'équipe 06 14 69 67 14

**DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL**

Lieu des travaux : 83 rue du Vieux Bourg

Début des travaux : du 21 mai au 31 mai 2024

Délai des travaux : 2 semaines

Type de travaux à effectuer : Branchement EP

**SOUHAIT DE L'ENTREPRISE**

**LIEU**

- |   |                              |
|---|------------------------------|
| - rue barrée                              | <input type="checkbox"/> oui |
|   | <input type="checkbox"/> non |
| - Stationnement interdit                  | <input type="checkbox"/> oui |
|   | <input type="checkbox"/> non |
| - Traversée de route<br>par demi chaussée | <input type="checkbox"/> oui |
|   | <input type="checkbox"/> non |

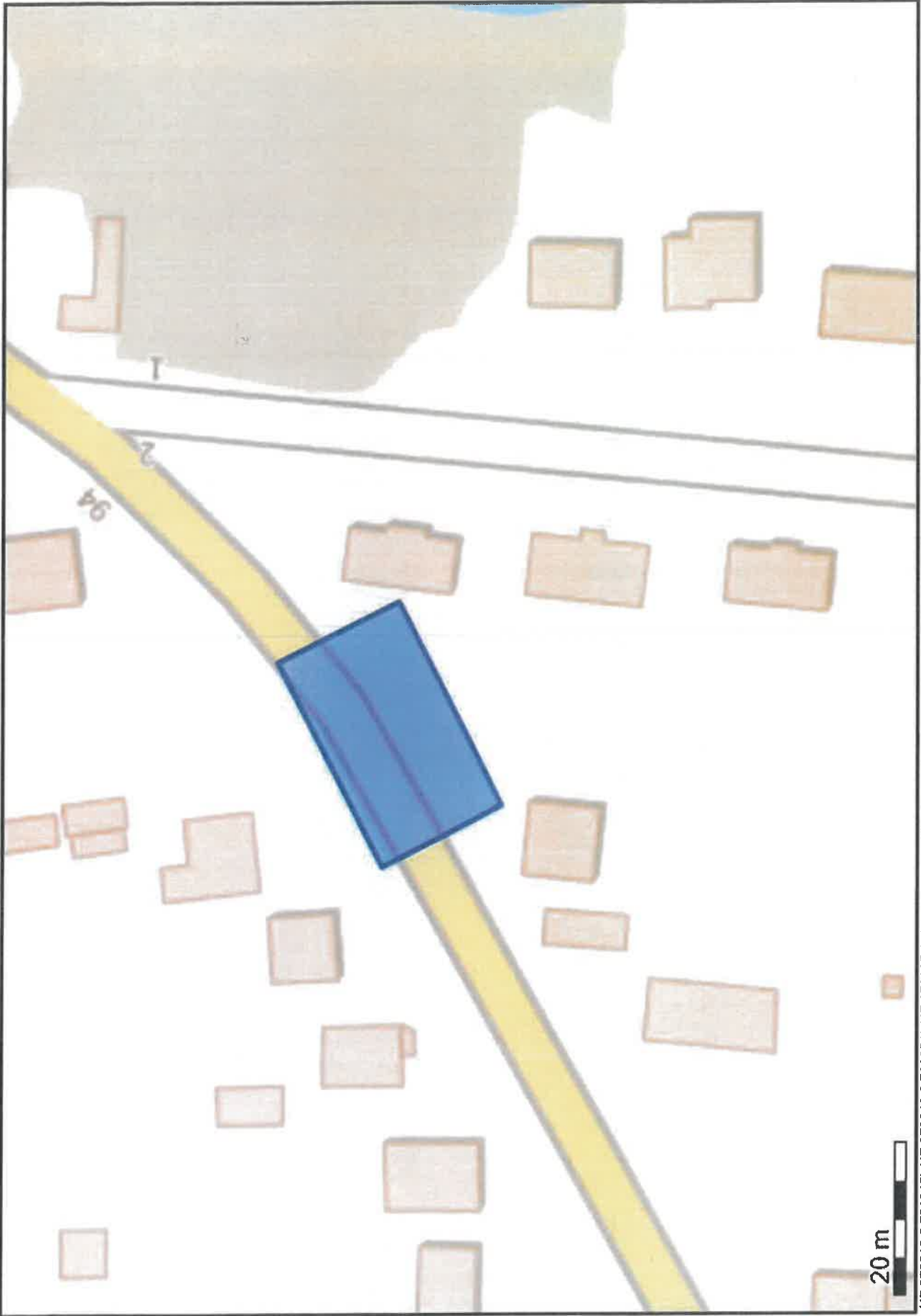
83 rue du Vieux Bourg

autre : ALTERNAT PAR FEUX

Fait à PANNES le 3 mai 2024  
L'entreprise

  
MERLIN TP  
415 Rue des Merisiers  
Pôle Activités Arboria - 45700 PANNES  
Tél. 02.38.97.10.03  
SIRET 775 532 955 - Siret 775 532 955 00033  
N° S Orléans B 775 532 955 - N° TVA FR 42 775 532 955  
N° S au capital de 168 000 € - N° TVA FR 42 775 532 955

COMMUNE DE VILLEMANDEUR  
SERVICES TECHNIQUES – 31 Rue JOSDON – 45700 VILLEMANDEUR  
Tél : 02.38.07.16.70 Fax : 02.38.93.06.91



20 m

(47.979810 2.721945);(47.979846 2.722051);(47.979987 2.721943);(47.979901 2.721691);(47.979665 2.721586);(47.979724 2.721693);(47.979810 2.721945);